

Compte rendu de la réunion de la délégation SFT Languedoc-Roussillon du 24 octobre 2009



Étaient présents à cette réunion :

11 membres SFT : Marion Cot-Nicolas, Marie Britton, Claire Richardot, Anna Lon Quintana, Christelle Forest, Irène Veau-Birchler, Marie-Christine Périé, Christine Carayon, Florence Ludi, Stella Di Giano et Lise Capitan

Membres excusés (8) : Nelly Aubaud-Davies, Birthe Louisin, Carmen Uhl, Françoise Letto, Isa Odenhardt-Donvez, Dorothy White, Karin Waldow, Uwe Markatsch

L'ordre du jour était le suivant :

1. Point sur la formation « typographie/relecture/correction » du 19 septembre 2009 et sur l'avenir du comité Formations
2. Actions menées par les comités
3. Intervention de Nelly Aubaud-Davies à l'université de Perpignan et réflexion sur d'éventuelles actions de notre délégation auprès des universités de la région
4. Réforme de la taxe professionnelle
5. Actualité de la SFT au niveau national

Déroulement de la réunion :

Après un bref tour de table pour souhaiter la bienvenue à Anna Lon, notre nouvelle adhérente :

1) Le comité Formations a commencé par faire le bilan de la **formation**

« **typographie/relecture/correction** » organisée le 19 septembre à Castelnau-le-Lez. Cette formation a affiché complet et semble avoir recueilli la quasi totalité des suffrages, selon un questionnaire d'évaluation rempli par les participants à l'issue de cette journée. Un petit bémol cependant : la partie « relecture » n'a pas été traitée suffisamment en profondeur, faute de temps, ce que certains ont déploré. Ce point pourrait éventuellement être abordé à l'occasion d'une formation ultérieure. Quelques

petits problèmes d'ordre technique sont aussi à signaler (absence dans la salle d'un rétroprojecteur, problèmes acoustiques et légères difficultés d'accès au lieu), ce dont il faudra tenir compte pour les formations à venir. Toutefois, globalement, la formation a remporté un vif succès et le comité s'est déclaré partant pour une nouvelle session. En attendant, une formation équivalente est planifiée en Midi-Pyrénées pour 2010. Il pourrait être intéressant pour les adhérents de la délégation L-R qui n'ont pas pu assister à la session montpelliéraine d'y prendre part, ce qui de surcroît, s'inscrirait dans notre démarche de rapprochement des délégations du Sud (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et PACA).

Sur le thème des **formations en général**, Florence Ludi et Stella Di Giano ont interrogé les adhérents présents à la réunion pour connaître leurs souhaits quant à l'organisation des futures sessions : est-il préférable que celles-ci se déroulent soit sur une seule journée plus longue, soit sur deux jours et, le cas échéant, plutôt deux jours consécutifs, par

exemple un vendredi et un samedi, ou bien deux samedis de suite ? Il ressort de ce sondage de nombreuses préférences personnelles ; néanmoins, personne ne s'est montré totalement opposé à la possibilité de mettre en place une formation sur deux jours d'affilée, à condition que les adhérents soient prévenus suffisamment à l'avance afin de pouvoir s'organiser en conséquence.

La prochaine formation portera sur la **recherche documentaire sur Internet** dans les domaines médical et pharmaceutique. Elle sera assurée par Arnaud Sillet, qui est déjà intervenu en région parisienne. Elle couvrira notamment l'utilisation des différents opérateurs booléens (ET, OU, etc.). Nous pourrons également y apprendre à interroger certains catalogues ou bases de données spécialisés, tels que Pascal ou TermSciences. Après consultation des membres présents, la date du **30 janvier 2010** a été arrêtée. Il s'agira d'une formation de six heures pouvant accueillir entre 10 et 15 participants. Le comité Formations nous tiendra bien évidemment au courant de la suite des événements.

Stella ainsi que Marion Cot-Nicolas, notre déléguée régionale, nous ont fait part de leurs inquiétudes au sujet du **devenir** du comité Formations. En effet, l'une des trois membres de ce comité, Carmen Uhl, a récemment présenté sa démission, et Florence nous quitte pour s'installer en région Midi-Pyrénées (où, sans nul doute, elle sera également très active au sein de sa future délégation, comme elle l'a été chez nous, merci !). Stella se retrouvant donc seule au sein du comité, il a fallu trouver une solution, pour le moins temporaire. Christine Carayon et Marie-Christine Périé se sont proposées pour l'épauler, au minimum jusqu'au mois de mars, date à laquelle aura lieu le renouvellement des comités de la délégation, de même que de nouvelles élections pour la/le délégué(e) régional(e). Grâce à elles, la voie vers la formation sur la recherche dans les bases de données médicales est toute tracée ! Nous les en remercions chaleureusement.

2) Ensuite, ce fut au tour du comité Communication de nous parler de ses actions en cours. Marie Britton nous a indiqué que le

nombre d'adhérents au niveau de la délégation s'élevait désormais à 36, et nous avons souligné le fait que nos réunions attiraient à présent environ un tiers des membres, ce qui constitue un réel progrès par rapport aux années précédentes.

Christelle Forest a expliqué par ailleurs qu'elle avait relancé les participants du forum SFT-LR concernant le **référentiel terminologique** mis en place quelques mois plus tôt, espérant susciter un regain d'intérêt à cet égard. Certaines personnes ont profité de l'occasion pour alimenter notre référentiel, ce qui prouve qu'il suffit parfois d'un tout petit rappel ;-). Réitérons d'ailleurs ici-même : si vous ne l'avez pas encore fait, **inscrivez-vous sur la liste SFT-LR**

et partagez avec les autres vos bonnes adresses, tout en piochant dans les leurs !

Vous verrez, tout le monde y gagnera.

Le comité Communication a en outre pris la liberté de créer, sur la page Web de la délégation L-R, une **liste d'adresses d'organismes utiles à l'intention des traducteurs en cours d'installation ou déjà installés** désirant s'informer sur les diverses démarches administratives requises. Sur les

conseils de notre déléguée, un message présentant cette initiative a été envoyé sur SFT-Régions afin que cette liste soit éventuellement adaptée au niveau de chacune des délégations régionales de la SFT.

Le comité Festivités, représenté lors de la réunion par Stella Di Giano, a pris la suite en demandant aux personnes présentes quel type de soirée (et quelle fourchette de prix) elles envisageaient pour notre repas de début d'année en janvier 2010. Stella a notamment suggéré une soirée cabaret à Cournonterral, mais le comité Festivités semble avoir plusieurs idées qu'il nous soumettra sous peu.

3) Marion Cot-Nicolas a alors enchaîné sur **l'intervention de Nelly Aubaud-Davies à l'université de Perpignan**. Nelly a été invitée, en son nom propre, à présenter le métier de traducteur aux nouveaux étudiants. Ayant trouvé cette expérience prometteuse, elle doit y retourner l'année prochaine accompagnée d'une autre adhérente perpignanaise, Viviane Abreu de Matos, qui présentera la partie « interprétation ».

Cette intervention pourrait constituer le point de départ d'un **rapprochement avec les différentes universités de la région** (Montpellier, Nîmes, Perpignan et Béziers), vivement souhaité par notre déléguée ainsi que par les membres des comités. Malgré une tentative infructueuse quelques années en arrière, il s'agit de ne pas rester sur un refus et d'aller de l'avant. Il serait bon, dans un premier temps, de cibler les facultés de lettres pour ensuite étendre le projet, si cela nous paraît opportun, à d'autres UFR.

Dans le même ordre d'idées, Stella a rappelé qu'elle se rendait depuis trois ou quatre ans au Forum des Métiers qui se tient au lycée Joffre de Montpellier au mois de janvier. Ce forum non seulement permet de rencontrer des lycéens en quête d'informations sur nos métiers de la traduction et de l'interprétation, mais également donne l'opportunité de nouer des liens avec des professionnels proches de notre activité, par exemple des journalistes ou des éditeurs.

4) Marion nous a ensuite dressé un petit récapitulatif concernant la toute nouvelle

réforme de la taxe professionnelle. Comme chacun d'entre vous le sait probablement déjà, la taxe professionnelle sera supprimée dès 2010, sauf pour les professionnels de type BNC qui emploient moins de cinq salariés, ce qui, évidemment, est le cas pour la plupart des adhérents SFT de notre région. Elle sera remplacée (pour tous les professionnels) par la CET (Cotisation Économique Territoriale), qui comprendra en sus pour les professionnels « BNC moins de cinq » une cotisation se montant à 6 % des recettes. Cette nouvelle disposition nous désavantage clairement en termes de compétitivité.

Pour mieux comprendre le contenu de cette réforme nous joignons à ce CR le document « Réforme de la taxe professionnelle – Pourquoi les professions libérales s'insurgent », édité par l'UNAPL (Union Nationale des Professions Libérales). À l'issue d'une visioconférence Webex réunissant les représentants des différentes délégations de la SFT, le Comité directeur ne voit pas d'obstacle à ce que ses mandataires répondent à l'appel de l'UNAPL s'ils jugent une action opportune. Malgré les démarches de

l'UNAPL (courriers de protestation adressés au parlement et nombreuses actions engagées auprès de députés), il semblerait malheureusement que notre sort en soit déjà jeté...

5) Pour finir, Marion a évoqué l'**actualité du syndicat.**

Nous avons fait un grand pas en avant avec **l'adoption du nouveau Code de déontologie de la SFT** par vote électronique, avec 626 « oui » (96 % des adhérents) contre 23 « non » (4 % des adhérents). La participation au vote est aussi à mettre dans les annales de l'histoire de la SFT : 52 % de votes exprimés, un record ! Cependant, si ce Code de déontologie est encore perfectible, il ne nous faudra pas oublier les 48 % d'adhérents au niveau national qui n'ont pas souhaité se prononcer. Marion a clos la réunion en nous donnant les dates à retenir pour la fin de l'année :

➤ 10 décembre 2009 : réunion des délégués régionaux.

- 11 décembre 2009 : Journée Mondiale de la Traduction (JMT), dont le thème sera « Travailler ensemble ».
- 12 décembre 2009 : assemblée générale.

Ces trois manifestations se tiendront à Paris.

En ce qui concerne notre délégation, nous vous attendons tous au **repas festif du 9 janvier 2010** et à la première réunion de l'année 2010 le **16 janvier à Perpignan**. La prochaine réunion montpelliéraine aura lieu le **13 mars**. Vous recevrez des informations détaillées ainsi que les modalités d'inscription à ces deux rencontres ultérieurement.

Syndicalement vôtre,

La délégation Languedoc-Roussillon

Fait à Montpellier le 30 octobre 2009 par Christelle Forest, et relu par Irène Veau-Birchler et Marion Cot-Nicolas